Soulaines -SUR AUBANCE-

Février 2024
n° 158

Les Infos

Si on veut quelque chose qu'on n'a jamais eu, il faut tenter quelque chose qu'on n'a jamais fait.
Périclès (vers 495 av JC - 429 av JC), stratège, orateur et homme d'État athénien

Editorial

Chères Soulainoises, chers Soulainois,

Avec enthousiasme, nous abordons une année 2024 déjà riche des réalisations engagées.

La rénovation de l'espace derrière la bibliothèque est bien lancée, et un grand panneau présente le projet aux passants. Les rues du bourg révèlent les canalisations qui doivent être changées, pour séparer les eaux pluviales des eaux usées, et mieux traiter celles-ci dans la station d'épuration qui sera refaite cet été avec un dispositif plus écologique. Un nouvel espace de sieste est finalisé à l'école pour les tout-petits. La conception de la future Maison d'Assistantes Maternelles et du Gîte communal avancent bien. Et d'autres choses sont dans les cartons, qui vont bientôt être révélées...

Ces projets sont la marque d'une commune qui veut évoluer, se moderniser, apporter plus de services à ses habitants. Bien des sujets encore sont à traiter, mais il faut procéder avec méthode.

La municipalité prend à bras-le-corps les sujets qui lui incombent, et se réjouit du dynamisme des habitants, qui eux aussi s'engagent sur des actions collectives et des projets associatifs ou festifs.

C'est ainsi qu'une commune vit !

Le Maire, Robert BIAGI,
avec l'ensemble des conseillers municipaux

Concours d'épouvantails

*L'activité de jardinage au "Jardin des Plaisirs" a démarré et nous pensons déjà à son inauguration qui se déroulera le **samedi 1er juin**.*

A cette occasion, nous vous invitons à réaliser un épouvantail que vous amènerez le jour de l'inauguration et qui se verra peut-être récompensé d'une place d'honneur au milieu des pommes de terre, framboisiers et autres fruits et légumes. Un prix sera décerné à l'inventeur de l'épouvantail.

Nous vous donnerons plus de renseignements dans les prochaines Infos de Soulaines.

Les premières plantations de fraisiers et de framboisiers, apportés par les adhérents, ont été faites le 17 février.
Les pioches, pelles et grelinettes se sont activées, sur le terrain préalablement décompacté par le service technique municipal. Un beau projet collectif !

Carnaval

L'Association des Parents d'Elèves (APE) prépare son Carnaval qui se tiendra dans les rues du bourg le samedi 6 avril, en lien avec l'Accueil Enfance Jeunesse.

Départ à l'école, arrivée à la salle Cortequisse, avec goûter pour les enfants et restauration en soirée.

Infos à suivre...

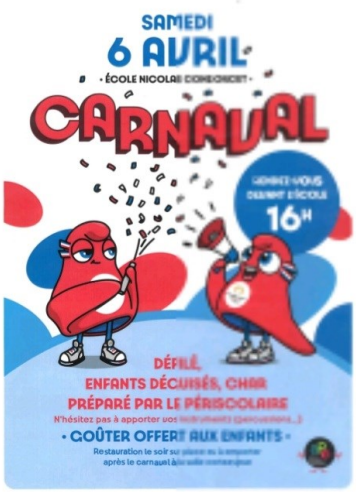

Equipe d'animation Jeunesse

La convention entre la commune et *Les Francas* est reconduite pour trois ans. Elle porte sur un accompagnement pour la Direction et l'approche éducative pour le Centre de loisirs et pour les TAP, et donne accès à divers équipements et sites gérés par *Les Francas* (centres de vacances, jeux, matériels...).

Eveil culturel

Lundi matin 5 février à l'initiative de la bibliothèque, la compagnie angevine La tête en l'air *a proposé aux enfants de l'école, de la maternelle aux CE2, son spectacle de marionnettes : MARCEL.*
Inspiré de l'univers de l'auteur anglais Anthony BROWN, bien connu du monde de la littérature jeunesse, Marcel, petit chimpanzé va vivre des aventures suscitant rêves, frayeur et belle amitié.
Pendant 40 minutes, les trois comédiens, Hélène, Anthony et Eric ont su capter l'attention des enfants accrochés aux péripéties de Marcel !
Un petit échange entre les enfants et les artistes a conclu cette belle matinée.

Les bénévoles de la bibliothèque

Vacances d'hiver à Angers

Que faire pendant les vacances d'hiver à Angers ?
Découvrez toutes les idées pour passer de belles vacances et prendre l'air, en apprenant et s'amusant.
Informations en flashant le QR Code ci-contre.
A ne pas manquer : « Made in Angers » du 26 février au 22 mars.

Prudence !

Amis joggers, marcheurs, cyclistes ou trottinettistes, nous vous appelons à la plus grande prudence sur la route surtout lors de vos sorties au petit matin ou à la tombée de la nuit.

L'éclairage, les gilets jaunes, les vêtements réfléchissants... sont indispensables pour votre sécurité. Privilégiez les sentiers ou les passages avec trottoirs.

En dehors du bourg, les routes parfois sinueuses et étroites peuvent vous mettre en danger, ainsi que les automobilistes parfois amenés à faire des écarts pour ne pas vous percuter.

Conseil municipal

Prochain Conseil municipal
le 18 mars 2024
à 20 heures à la Grange aux Dîmes

Les séances sont publiques - Compte-rendu disponible sur le site internet communal www.soulaines-sur-aubance.fr

Séance du 19 février 2024

Le Conseil municipal a pris onze délibérations au cours de cette séance. Le procès-verbal est disponible en Mairie et sur le site Internet communal. Les décisions marquantes sont détaillées dans les articles suivants.

Subventions aux associations

Avec un total de 10 360,73 €, les subventions 2024 sont comparables à celles de l'année 2023.

Des subventions exceptionnelles peuvent être décidées en cours d'année pour accompagner des projets.

La mise à disposition gratuite de moyens matériels communaux (salles de réunion, de spectacle, de sports...) est un autre aspect du soutien aux activités associatives.

Création de la Place de l'Eglise

Les bâtiments situés autour de la place du bourg étaient historiquement numérotés selon la rue de l'Aubance. L'église, pour sa part, n'avait pas de numérotation, alors qu'une évolution réglementaire prescrit que tout bâtiment doit être numéroté. Enfin, le réaménagement des bâtiments du commerce, avec des entrées indépendantes, crée la nécessité de numéros supplémentaires.

Face à cette situation, le Conseil municipal a décidé de dénommer *Place de l'Eglise* l'espace situé devant ce bâtiment, ce qui conduira à modifier l'adresse de plusieurs bâtiments alentour.

Cette évolution facilitera la localisation des lieux pour les services de secours, de poste et de messagerie.

Energies renouvelables

Au terme du travail des élus et des services d'ALM, et après la consultation publique tenue du 29 novembre au 22 décembre 2023, le Conseil municipal de février a validé la carte des *Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAEnR)* de la commune.

Cette carte identifie les lieux d'interdiction réglementaire, et signale les lieux les plus favorables au développement de projets énergétiques, qui pourraient être proposés à l'avenir par des particuliers, des collectifs citoyens, des entreprises ou la collectivité.

Cette décision facilitera les démarches pour l'autorisation de panneaux solaires pour toutes les toitures.
Plusieurs terrains communaux sont aptes à recevoir des petites centrales de panneaux photovoltaïques au sol.
En revanche, il n'existe pas de site sur la commune qui soit compatible avec l'accueil d'un parc éolien.

Travaux publics

Dans le bourg, la séparation des réseaux enterrés d'eaux usées et d'eaux pluviales va nécessiter un important chantier, conduit par Angers Loire Métropole, de fin février au mois de juin.

Les travaux vont commencer par la rue Saint Pierre, puis progresser dans la rue de l'Aubance, également à l'arrière de l'église et dans la rue de l'Union.

Des perturbations importantes sont à prévoir. Ainsi, **la circulation sera interrompue** rue Saint Pierre du 26 février au 30 avril, et rue de l'Aubance du 11 mars au 19 avril.

Une déviation sera mise en place pour les usagers, les transports en commun et les services de secours.

Les riverains seront informés directement par ALM. Des informations sur les conditions de circulation et sur l'avancement du chantier seront données par les panneaux routiers temporaires, par le journal *Les Infos* par le site Internet et par l'application *PanneauPocket*.

Indispensable !

Pour avoir à tout moment des informations à jour sur la commune, installez *PanneauPocket* sur votre téléphone !

PanneauPocket est gratuit, très simple d'utilisation, très lisible, facile à installer et non envahissant.

Il ne vous adresse aucune publicité et ne récupère pas vos coordonnées.

Au choix de l'utilisateur, il est possible d'être averti des publications, ou de les consulter au moment voulu.

L'utilisation est possible avec un téléphone, une tablette ou un ordinateur.

Pour la commune, *PanneauPocket* est le moyen privilégié pour transmettre rapidement des informations : coupures d'eau, pannes électriques ou téléphoniques, intempéries, accidents ou travaux routiers, évènements liés à l'école, spectacles et festivités...

PanneauPocket est utilisé par plus de 11 300 communes, par la Gendarmerie nationale et les Pompiers.

Alors, n'hésitez plus, installez *PanneauPocket* !

Panneau Pocket

Disponible sur :
PlayStore,
AppleStore
www.panneaupocket.fr

Chantier en cours

La rénovation de l'espace situé derrière la bibliothèque progresse bien. Le désamiantage s'est prolongé jusqu'en février en raison de la découverte de matériaux qui n'avaient pas été identifiés lors du diagnostic initial en 2019. Les travaux de couverture sont bien avancés, à suivre par les travaux de maçonnerie, de terrassement et de pose de réseaux en mars.

Les principaux éléments du projet sont consultables sur le panneau de chantier situé en bord de rue.

Futur gîte communal

Le projet de réhabilitation de la maison située sur la place, et sa conversion en un gîte communal, ont été confirmés par le Conseil municipal de février, qui a retenu le cabinet d'architecture A2RT et autorisé le dépôt d'une demande de permis de construire le moment venu.

Forages

Depuis le 1er février 2024, la déclaration des forages, pour les ouvrages souterrains de plus de 10 m de profondeur ou pour les forages domestiques, est obligatoire. Elle peut être réalisée sur le site DUPLOS (duplos.developpement-durable.gouv.fr).

La déclaration est à faire soit par le foreur (création) soit par le propriétaire (régularisation). Les déclarations sont toujours possibles sur format papier auprès de la Mairie.

Pour les forages à créer, la déclaration ne vaut pas autorisation, il faut attendre la réponse de la Préfecture avant d'engager les travaux.

Eclairage public

Il arrive régulièrement que des points d'éclairage public (réverbères) soient défaillants. Dans ce cas, il ne faut pas hésiter à le signaler en Mairie, qui transmettra à l'entreprise choisie par ALM pour la gestion de l'éclairage public. Avec un signalement correct, l'intervention est très rapide.

Pour rappel, les près de 30 000 points d'éclairage publics des 29 communes d'ALM seront modernisés entre 2021 et 2024, avec la promesse d'économies conséquentes sur la consommation électrique.

Les travaux de remplacement des réflecteurs et les lampes ont commencé par les secteurs les moins performants. Avec ses luminaires assez récents et plutôt économes, Soulaines-sur-Aubance fait partie de la dernière vague de rénovation ; les remplacements auront lieu en 2024.

Travaux terminés

Travaux en cours

Travaux à venir

Qui Que Quoi … Soulainois ?

Bien que souillé par les fientes des pigeons, il promettait d'atteindre les cieux, près de ses copines qui chantent à tous les vents… C'était bien sûr le vieil escalier de bois du clocher qui se cachait derrière l'énigme de janvier !

Vermoulu après tant d'années (son remplacement était jugé nécessaire dès 2010…), il était très dangereux et presque impraticable. L'accès au mécanisme de commande des cloches n'était plus possible, les laissant chanter parfois à leur guise et même hors de propos !

Un nouvel ouvrage, de bois neuf mais de même style, a été installé en janvier, et pour longtemps certainement. Le carillon des cloches pourra à nouveau être réglé, et il sera possible d'accéder à la fausse voûte, aussi très dégradée.

Mais sans déranger les chauve-souris, qui sont protégées !

Tous contre le sexisme

La Ville d'Angers organise du 4 au 31 mars *Le mois de l'égalité 2024*, afin de promouvoir l'égalité des chances contre les distinctions sexistes.

Divers évènements participent à la prise de conscience et l'illustration de situations qui ne devraient plus se produire.

Renseignements en Mairie d'Angers, sur angers.fr ou suivre le QRcode.

Numéros d'urgence

Dans le cadre d'une campagne en faveur de la protection des personnes, la Préfecture demande de rappeler au public les numéros d'appel d'urgence, qui peuvent être utilisées par les victimes de violences ou par les personnes qui en sont témoins.

Violences sexistes : 3919
Violences sur les enfants : 119
Autres urgences : 114

Retour sur le théâtre du 27 janvier

Quatre-vingt spectateurs sont venus applaudir la troupe de théâtre *Qui est Marian ?* le 27 janvier.

Ils sont ressortis bluffés par la mise en scène, le jeu des comédiens, les chants et l'accompagnement au piano.
Une adaptation du film "Amadeus" plus que réussie !

Résidence d'artiste

La compagnie *Instrumentarium* a travaillé à la Grange aux Dîmes pendant deux semaines en février. Une cinquantaine de personnes est venue admirer le fruit du travail et des créations d'Yves-Henry GUILLONET : une musique envoûtante et planante, créée avec des objets du quotidien ou des instruments détournés.

Quel joli moment !

Théâtre l'Espoir

La troupe de l'Espoir présentera sa nouvelle comédie "Plein la vue" de Jean FRANCO et Guillaume MELANIE les 15,16,22 et 23 mars à 20h30 et le 24 mars à 16h00 (accueil 30 minutes avant la représentation).

Réservations au 06 51 55 49 20
ou sur espoirsoulaines.wixsite.com/asso

La Commission culturelle privilégie le soutien à la création artistique en mettant les salles communales à la disposition de troupes amateurs ou professionnelles de différentes formes d'expression (voir les conditions en Mairie).

Agenda 2024

Dates	Évènements
15, 16, 22, 23 & 24 mars	**Théâtre :** ***Plein la vue*** de J. France et G. MELANIE *Grange aux Dîmes - 20h30 (16h le dimanche)*
5 mai	**Rallye de l'Europe** (randonnée pédestre) Comité de Jumelage

Informations pratiques

Mairie : accueil du public les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 14h00 à 17h30 (fermé les samedis).
02.41.45.30.21 - mairie@soulaines-sur-aubance.fr - www.soulaines-sur-aubance.fr - panneaupocket.com
Accueil périscolaire et Centre de loisirs : 02.41.57.63.98 - 06.08.01.61.62 - aej.direction@soulaines-sur-aubance.fr
Ecole (direction) : 02.41.45.72.08
Bibliothèque : 02.41.44.29.72 - biblio@soulaines-sur-aubance.fr
Aide sociale : ccas@soulaines-sur-aubance.fr
Transport solidaire : 02.41.45.30.21
Aide à domicile : Mme DIMA : 06.16.16.72.37
Presse : Monique THIOU 06.29.99.85.22 (*Courrier de l'Ouest*) - Gérard ROBIN 02.41.57.70.27 (*Ouest-France*)
Pour proposer des articles, brèves, informations : communication@soulaines-sur-aubance.fr
Relais Petite Enfance à Mûrs-Erigné : 02.41.66.38.91
Réservation de salles : accueil@soulaines-sur-aubance.fr
Centre Social des Ponts de Cé : 02.41.79.75.72
Cabinet infirmier : 02.41.45.32.93

Urgences : Général 114 - Femmes 3919 - Enfance 119

NOTA : Les textes proposés par des rédacteurs non communaux sont mis entièrement en italique et retouchés si besoin pour la mise en page.

Ce journal est réalisé sur papier éco label environnement. Responsable de publication : Robert BIAGI, Maire. Edité le 27 février 2024.